

PENSIONNAT POUR PROBLÈME D'ALCOOL?

Par Profil supprimé Postée le 29/02/2016 12:47

Bonjour,

Je souhaiterais savoir s'il existe des centres de prise en charge en pension complète pour traiter un problème d'alcool et qui soient remboursés par la sécurité sociale?
Et quelle serait la procédure à suivre pour entrer dans de tels centres?

Merci d'avance et bonne journée à vous

Mise en ligne le 03/03/2016

Bonjour,

Bien entendu de tels centres existent. Il faut les contacter directement pour connaître leur procédure d'admission. Nous vous joignons en bas de message un lien vers les différents type d'aide existants. N'hésitez pas à utiliser notre outil d'orientation si vous souhaitez rechercher un centre proche de chez vous ou à nous appeler directement au 0980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé, tous les jours de 8h à 2h), si vous souhaitez faire le point et être orienté par l'un de nos écoutant.

Cordialement.

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Alcool info service
- Je souhaite être aidé

Autres liens :

- Les différents types d'aide